



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Lisa Le
Lisa.Le@tpsgc-pwpsc.gc.ca

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Health Services Project Division (XF)/Division des
projets de services de santé (XF)
Terrasses de la Chaudière 5th Floor
10 Wellington Street
Gatineau
Gatineau
K1A 0S5

| | |
|---|---|
| Title - Sujet Les services infirmiers | |
| Solicitation No. - N° de l'invitation 6D112-202491/B | Amendment No. - N° modif. 001 |
| Client Reference No. - N° de référence du client 6D112-202491 | Date 2020-07-30 |
| GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$XF-050-38345 | |
| File No. - N° de dossier 050xf.6D112-202491 | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME |
| Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-08-04 | |
| Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT | |
| F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/> | |
| Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Le, Lisa | Buyer Id - Id de l'acheteur 050xf |
| Telephone No. - N° de téléphone (613) 858-7912 () | FAX No. - N° de FAX () - |
| Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: | |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

| | |
|--|--|
| Delivery Required - Livraison exigée | Delivery Offered - Livraison proposée |
| Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur | |
| Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur | |
| Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) | |
| Signature | Date |

MODIFICATION 001

La modification 001 vise à:

1. Fournir des réponses aux questions reçues en ce qui concerne la présente demande de proposition (DDP); et
 2. Modifier la pièce jointe 1 de la partie 4, Critères techniques et financiers.
-

Note : Les questions pourraient avoir été modifiées et/ou abrégées.

Questions et réponses

Q1: Nous avons une expérience pertinente des IA en Ontario et avons des opérations en Nouvelle-Écosse. Nous aurions donc besoin d'embaucher des IA en Nouvelle-Écosse pour soutenir ce contrat. Est-il possible de déroger à l'exigence de CTO1 et CTO2 qui stipule que l'IA doit avoir de l'expérience dans la même province pour le volet sur lequel nous soumissionnons?

R1: Le Canada renonce à l'exigence que l'expérience soit dans la même province pour le volet pour lequel le soumissionnaire présente une offre. Voir C1 dans la section Changements ci-dessous.

Changements

C1: À la pièce jointe 1 de la partie 4, Critère techniques et financiers,

SUPPRIMER *la pièce jointe 1 de la partie 4, Critère techniques et financiers* dans son intégralité et **REPLACER PAR :**

PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 4 CRITÈRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

1. Évaluation de l'expérience

Ce qui suit s'applique à l'évaluation des critères obligatoires :

- L'expérience présentée devrait inclure le jour, le mois et l'année des dates de début et de fin de l'expérience en cause. Si le jour n'est pas mentionné, on utilisera la dernière journée du mois

dans le cas de la date de début et la première journée du mois dans le cas de la date de fin. Si le mois ou l'année ne sont pas fourni, l'expérience ne sera pas prise en considération.

2. Critères techniques obligatoires (CTO)

La soumission doit satisfaire les critères techniques obligatoires ci-dessous. Le soumissionnaire doit fournir la documentation exigée pour chaque critère technique s'il veut démontrer qu'il se conforme à l'exigence en question.

Les soumissions qui ne satisfont pas aux critères techniques obligatoires seront déclarées non recevables. Chaque critère technique obligatoire doit être traité séparément.

| N° de CTO | Volet 4 et 9 - Critères techniques obligatoires (CTO) |
|-----------|---|
| CTO1 | <p>Expérience de l'entreprise</p> <p>Le soumissionnaire doit avoir l'expérience d'au moins 5 période d'un minimum de 14 jours consécutifs chacune, fournissant des services infirmiers similaires à ceux décrits dans l'énoncé des travaux, selon lequel pour chaque période, le soumissionnaire a fourni au moins 2 infirmières autorisées (IA).</p> <ul style="list-style-type: none">• La période doit avoir été au cours des deux dernières années à compter de la date de la présente demande de soumissions. Les périodes peuvent être comprises dans le même contrat.• Les IA de chaque période n'avaient pas à travailler des jours consécutifs; par conséquent, différentes IA auraient pu être fournies tout en maintenant au moins 2 IA par jour.• Les IA doivent avoir dû effectuer des évaluations de santé à l'aide d'équipement de protection individuelle dans un environnement nécessitant des procédures de contrôle des infections dans la province ou le territoire pour le volet pour lequel le soumissionnaire soumissionne. <p>Pour démontrer qu'il répond à ce critère, le soumissionnaire doit fournir au minimum les renseignements suivants :</p> <ol style="list-style-type: none">a. Le nom de l'organisation cliente;b. Le prénom et le nom de famille des infirmiers autorisés fournis;c. Le lieu où les services ont été fournis;d. La description des services;e. Le point de contact pour le client, y compris son nom, son titre, son adresse courriel et son numéro de téléphone;f. Le numéro du contrat ou le numéro de référence, le cas échéant; etg. Les dates de début et de fin de la prestation des services au format jour-mois-année. |
| CTO2 | <p>Expérience de l'entreprise en matière de fourniture de ressources infirmières de réserve</p> <p>Le soumissionnaire doit avoir l'expérience d'au moins 5 période d'un minimum de 14 jours consécutifs chacune, fournissant des services de soins infirmiers de réserve, selon lequel pour chaque période, le soumissionnaire a fourni au moins 2 infirmières autorisées (IA).</p> |

| N° de CTO | Volet 4 et 9 - Critères techniques obligatoires (CTO) |
|-----------|---|
| | <ul style="list-style-type: none">• La période doit avoir été au cours des deux dernières années à compter de la date de la présente demande de soumissions. Les périodes peuvent être comprises dans le même contrat.• Les IA de chaque période n'avaient pas à travailler des jours consécutifs; par conséquent, différentes IA auraient pu être fournies tout en maintenant au moins 2 IA par jour. <p>Pour démontrer qu'il répond à ce critère, le soumissionnaire doit fournir au minimum les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">a. Le nom de l'organisation cliente;b. Le prénom et le nom de famille des infirmiers autorisés fournis;c. Le lieu où les services ont été fournis;d. La description des services;e. Le point de contact pour le client, y compris son nom, son titre, son adresse courriel et son numéro de téléphone;f. Le numéro du contrat ou le numéro de référence, le cas échéant; etg. Les dates de début et de fin de la prestation des services au format jour-mois-année. |

3. Critères financiers obligatoires (FO) :

Les soumissions doivent satisfaire à tous les critères financiers obligatoires indiqués dans le tableau ci-dessous.

Les soumissions qui ne satisfont pas à tous les critères financiers obligatoires peuvent être déclarées irrecevables.

| | |
|-------------|--|
| FO1: | Pour chaque province et territoire énumérés, le taux horaire fixe tout compris proposé par le soumissionnaire pour les heures supplémentaires et les jours fériés ne doit pas dépasser 1,5 fois le taux horaire fixe tout compris proposés pour les heures normales de travail et le travail en disponibilité. |
|-------------|--|

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.
